



Centre Hospitalier de Muret

Accueil de Jour MAS des Pyrénées

POPULATION ACCUEILLIE

Le service d'Accueil de jour de la MAS des Pyrénées du CHM accueille des personnes adultes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde avec ou sans troubles du comportement associés.

L'orientation choisie consiste en la prise en charge et l'accompagnement de handicaps préférentiellement congénitaux ou de naissance.

La perte d'autonomie et l'apparition d'un handicap consécutif à un accident de la vie (TC, AVC, AVP) n'entrent pas dans les critères d'admissibilité.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le service d'Accueil de jour de la MAS des Pyrénées dispose de 5 places. Selon les possibilités, une période d'évaluation peut être proposée. L'accueil est organisé autour d'une salle dédiée et afin d'optimiser la spécificité des accompagnements, un travail en transversalité avec les groupes d'internat est établi.

CONDITIONS ET CRITÈRES D'ADMISSION

Une notification de placement en accueil de jour en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de la CDAPH est obligatoire.

Les demandes d'admission reçues par le cadre du service sont étudiées par la commission d'admissibilité. A l'issue de l'étude du dossier et en fonction de la disponibilité d'une place, une rencontre est organisée avec la personnes, sa famille ou représentant légal pour une présentation de l'établissement ainsi que des modalités d'accueil.

L'admission est réalisée à la signature du document individuel de prise en charge.

L'accueil de jour est un service de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) qui accueille des adultes handicapés ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie courante.

CS 10202 - 31605 MURET CEDEX

Accueil / secrétariat 05 67 52 80 99 / ✉ mas@ch-muret.fr

Accueil de Jour suite...



Centre Hospitalier de Muret

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Pour chaque usager, il est établi un projet de vie individualisé. Il contient un recueil d'observations dans les domaines de l'autonomie quotidienne, de la communication, de la socialisation, de la cognition et des centres d'intérêt de l'usager. Ce recueil est un travail d'équipe coordonné par le référent du projet. Il met en évidence les capacités de l'usager, ses besoins d'accompagnement.

Les objectifs de prise en charge, déterminés à l'issue de l'élaboration du projet, sont présentés en réunion de synthèse en présence de l'usager, de sa famille ou de son responsable légal, ainsi que de l'équipe pluridisciplinaire et éventuellement des partenaires extérieurs. Les moyens de réaliser ces objectifs passent par une programmation d'activités adaptées.

Afin de faire le suivi du projet, les objectifs sont évalués en réunion d'équipe et en réunion de synthèse. C'est l'assurance d'un accompagnement adapté aux besoins de l'usager et à ses attentes.

EQUIPE À VOTRE DISPOSITION

Un médecin psychiatre, un cadre socio-éducatif, un moniteur éducateur, un(e) aide médico-psychologique, un(e) psychologue, des infirmiers diplômés d'Etat, un(e) assistant social, des agents de service hospitaliers.

CONTACTS

Médecin Psychiatre
06 43 93 16 36

Cadre socio-éducatif
05 67 52 80 52

Accueil / secrétariat
05 67 52 80 50

Accueil de jour
05 67 52 80 85

